

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de création de la future Médiathèque, intégrés à ceux de la rénovation de la Mairie, sont à présent achevés et il est temps de vous apporter quelques précisions sur celle-ci.



Suite à l'analyse des réponses au sondage auquel vous avez répondu, certaines informations ont déjà été données lors des vœux du Conseil municipal.

En parallèle, les futurs animateurs ont assisté à une 1ère réunion d'organisation le mercredi 21 février en Mairie pour débattre sur divers points détaillés ci-après :

A) Organisation :

- Une demande de Conventionnement avec la Médiathèque Départementale dans le but de bénéficier d'un soutien logistique, de prêts de livres « d'Echanges sur place » à un rythme de 3 à 4 fois /an, etc, a été expliquée et commentée,
- L'ébauche du Règlement Intérieur visant à traiter les modalités de gestion quotidienne (conditions d'adhésion, cotisation familiale annuelle, caution, nombre de livres par prêt à domicile, délais de restitution maximum, etc..) a fait l'objet d'apports et d'amendements.

B) Date d'ouverture officielle de la Médiathèque :

Celle-ci ne pourra être prononcée qu'après le suivi, par son responsable, d'une formation de 6 jours (entre mars et octobre 2024).

NB : Dès que 2/3 de la formation sera validé (fin juin), le démarrage des activités pourra être officiel.

Toutefois, cette date coïncidant avec les vacances estivales, l'ouverture est fixée au 1er septembre.

En effet, il y a lieu de prendre également en considération les délais nécessaires pour :

- l'installation du mobilier prévu : banque d'accueil, étagères,... dont la validation de l'acquisition est prévue courant mars par le Conseil municipal ; sachant qu'ensuite, la pose (sans confirmation de planning à ce jour) « devrait » se situer au mieux entre avril et juin,
- l'acquisition, la préparation et l'enregistrement informatique des livres achetés par la Mairie, etc....

A noter : Dans le but de profiter dès que possible des locaux créés, l'équipe d'animation envisage d'organiser pendant le premier semestre des manifestations sur les thèmes (soirées lecture, découverte d'un livre,...) évoqués par certains de vous dans le sondage au point «vos souhaits complémentaires ».

C) L'animation :

4 personnes (dont 1 retraitée) ont répondu « OUI » à la question « Souhaiteriez-vous intégrer l'équipe d'animation ? ». Or, tenant compte :

- des trois jours d'ouverture prévus chaque semaine,
- des activités professionnelles exercées par les ¾ des bénévoles,
- du nécessaire besoin de prévoir des équipes de 2 bénévoles par permanence,

Une équipe d'au moins 6 animateurs serait idéale et **l'adhésion, avant le vendredi 31 mai, de 2 bénévoles pouvant animer une permanence serait la bienvenue.**

Précision : Les animateurs bénévoles suivront la formation "*Travailler bénévolement en bibliothèque*" organisée le mardi 18 juin 2024 dans les locaux de la Médiathèque Départementale à Vesoul.

D) Horaires pressentis :

Des plages horaires minimum sont obligatoires et les horaires d'ouverture prévus sont les suivants (un réaménagement ultérieurement sera possible selon la fréquentation constatée sur chaque créneau) :

Jours	mercredi	vendredi	samedi
horaires	16 h 00 à 18 h 00	18 h 00 à 20 h 00	10 h 00 à 12 h 00

E) Stock de livres prévu :

- 1000 livres (600 « adultes » / 400 « enfants ») seront proposés, le local ne permettant pas de mettre à disposition plus de 1200 livres,
- Grâce au budget voté en 2023, la Mairie va en acquérir environ 284 (142 adultes / 142 « enfants »)
- La Médiathèque Départementale, va approvisionner le complément à un rythme de 3 à 4 fois / an.

Enfin, un système de navettes de réservations sera prévu, les ouvrages préalablement commandés par l'équipe d'animation seront livrés 1 fois /mois par un agent de la Médiathèque Départementale

Vous avez des questions ? Vous souhaitez intégrer l'équipe d'animation ? la Mairie mairie.soranslesbreurey@orange.fr et le Maire **06.66.04.52.08** sont à votre disposition.

Merci pour votre attention.